

---

# **COMPTE-RENDU** **Conseil de Vie Sociale** **Du mercredi 5 décembre 2018**

## Ordre du jour :

1. Présentation de Monsieur JARRY - Directeur Adjoint IME / SESSAD - ABSA 86
2. Visite des nouveaux locaux
3. Nouveaux aménagements à l'IME
4. Nouvelles admissions et sorties de certains jeunes des appartements
5. Projet photos
6. Questions et réponses diverses

## Etaient présents :

Mme BELLICAULT (parent d'élève)	Elue titulaire
M. DELABORDERIE (parent d'élève)	Elu suppléant
Mme LABA (parent d'élève)	Elue titulaire
M. QUERAT (parent d'élève)	Secrétaire
M. LESAGE Kevin (jeune)	Suppléant jeune
M. SESRIAULT MAZEREAU Mathieu (jeune)	Suppléant jeune
M. SAUGERE	Directeur de l'ABSA
M. JARRY	Directeur Adjoint de l'IME SESSAD ABSA
M. CHAUVET	Administrateur de l'ABSA
M. LANGLAIS	Administrateur de l'ABSA
Mme DEGORCE	Educatrice (IME)
M. GUILLOTEAU	Educateur technique (IME)

Étaient excusés :

M. SESRIALT MAZEREAU Mathieu (jeune)	Suppléant jeune
Mme DUFOUR (professeur d'EPS)	Suppléante secrétaire - professeur d'EPS

-----

Validation du CVS du 26 Octobre 2018

1 - Présentation de Monsieur JARRY - Directeur Adjoint IME / SESSAD - ABSA 86 :

- Présentation de son parcours professionnel
- Analyse structurelle du fonctionnement pour améliorer la prise en charge des enfants, harmoniser les différents secteurs de travail pour obtenir une meilleure cohérence de travail.
- Mettre en œuvre le projet de soin
- Management

2 - Visite des nouveaux locaux

La visite des nouveaux locaux se fera en juin 2019 car actuellement, il fait nuit quand le CVS se réunit.

3 - Nouveaux aménagements à l'IME :

- Le SESSAD de la Vienne fonctionne avec un budget de 4000€ la place/an et au niveau national, le prix de revient est de 17000€ la place/an pour les autres départements. La région de la Grande Aquitaine demande que tous les départements s'alignent sur le prix de revient national soit 17000€. L'ARS n'augmentera pas la dotation financière de l'IME.

- Les demandes nationales étant l'inclusion des handicapés dans les établissements scolaires, des démarches sont engagées avec le collège de Chauvigny mais reste sans solution pour l'instant à cause d'un manque de place pour faire un accueil de bonne qualité.
- L'important pour Mr le directeur est de maintenir l'internat, le SESSAD et le groupe du Semi 5.
- Les trois maisons locatives prévues dans le nouveaux lotissement en face de l'IME, restent d'actualité pour l'accueil des plus de 18 ans, internes actuellement sur le T 3.
- Un partenariat entre l'EHPAD de Mignaloux et l'ESAT de Saint Julien est mis en place pour l'accueil d'adultes handicapés en retraite et nécessitant une prise en charge spécifique.
- Mr Saugère propose une visite de l'ESAT et son hébergement pour les personnes du CVS afin qu'elles puissent visualiser les infrastructures de l'association.

#### **4 - Nouvelles admissions et sorties de certains jeunes des appartements**

- L'effectif de l'IME est de 114 enfants.
- La MDPH et l'ARS demandent que l'établissement remplace rapidement les jeunes qui partent vers de nouvelles destinations (ESAT, CART,...) par des jeunes en grande difficulté PAG (Projet d'Accompagnement Globaux). Le financement pour ces jeunes est différent car ils demandent un accompagnement individuel plus important.
- 2 ou 3 jeunes ont plus de 21 ans (Amendement Creton) alors que l'année dernière 17 jeunes étaient concernés. Ce qui signifie qu'il y a eu beaucoup de départ en CART et ESAT...
- A l'ESAT de St Julien, recherche de solution pour les adultes qui partent à la retraite. Les travailleurs peuvent prétendre à la retraite à 55 ans mais ne peuvent pas arrêter de travailler car le montant de leurs retraites n'est pas suffisant pour subvenir à leur besoin.

## 5 - Projet photos

De nombreuses photos papier sont dispersées sur l'IME de Moulins (groupe, archive, bureau,...). Afin d'éviter de perdre cet historique, Laurence propose que l'association des anciens salariés de Moulins les récupère, les classe et les archive. Mr Langlais propose que toutes les photos soient consignées à la Futaie où un bureau pourrait être mis à disposition de l'association.

## 6 - Questions et réponses diverses

### T3 :

- ✓ Demande de rideaux opaques (films) dans le salon. Mr Langlais rencontrera les éducateurs pour voir ce qui est le plus judicieux à mettre en place.
- ✓ Pomme de douches défectueuses, Mr Saugère demande que les travaux soient notés sur le cahier des travaux au bureau de Chantal.
- ✓ Repeindre la façade du bâtiment « Taillis » : Ces travaux sont prévus courant 2019.

### T2 :

- ✓ Repeindre les chambres. Mr Saugère propose de voir avec le CPOM
- ✓ Reprendre les ateliers à 14h. Mr Saugère veut attendre la fin de l'année pour faire le bilan de ce changement d'horaire.

### Classe de l'école du haut :

- ✓ -Certaines plaques du plafond de la classe tombent. Mr Langlais n'a pas eu connaissance de ce dysfonctionnement. Il passera voir dans les classes 6 et 7 ainsi que la commission sécurité.

S4 :

- ✓ -Demande pour avoir une terrasse devant le groupe. C'est en cours, l'atelier maçonnerie a commencé à dégager le brise vue en béton et le terrassement.
  - ✓ Salle d'activités culturelles (chant, théâtre, danse...). Mr Langlais propose une chambre sur le taillis mais doit aller voir la disposition.
- 

Fin de séance.

Prochaine réunion CVS, le mercredi 6 mars 2019 de 17h à 19h.

**Laurence DEGORCE**  
Monitrice Educatrice IME

